

A2LC AUDIT
Société par Actions Simplifiée
Capital social : 100 euros
Siège social : 35 Rue du Général Delestraint 75016 PARIS
RCS PARIS N° 948 196 886

PROCES VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 13 MARS 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ

ET LE 13 MARS à 15H.

L'associé unique de la Société A2LC AUDIT au capital de 100 euros, ayant son siège social **35 Rue du Général Delestraint 75016 PARIS** a pris les décisions ci-après, sur l'ordre du jour suivant :

- Modification de l'objet social
- Questions diverses.

PREMIERE DECISION : MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL DE LA SOCIETE

L'associé unique décide d'étendre spécifiquement l'objet social de la société en y ajoutant à titre accessoire la faculté de consentir un prêt à un tiers, sous réserve qu'il ne s'agisse pas d'une activité habituelle et que ce prêt présente un caractère exclusivement patrimonial ou en lien direct avec son objet social principal.

L'associé unique décide en conséquence de modifier l'article 2 des statuts - l'objet social de la société :

- *La réalisation d'études stratégiques, financières, le conseil et toutes autres prestations de quelque nature que ce soit, pouvant être délivrées directement ou indirectement aux sociétés, associations et toutes autres personnes et à titre accessoire, et dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables, notamment celles relatives au monopole bancaire, consentir un prêt à un tiers, sous réserve qu'il ne s'agisse pas d'une activité habituelle et que ce prêt présente un caractère exclusivement patrimonial ou en lien direct avec son objet social principal.*
- *La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées.*
- *La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.*
- *La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.*
- *La réalisation d'opérations immobilières ainsi que toutes autres activités industrielles et/ou commerciales.*
- *Ainsi que toutes autres activités à caractère industrielle, commerciale ou financière.*

De tout ce que dessus il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

André LIPOVSKY

